

PRISON, PLÉBISCITE, ABSTENTION (1) ...

Après deux jours passés dans la caserne du Dépôt, on nous a transférés à la Conciergerie où j'occupe la cellule 76. Propre, mais sombre, elle est suffisamment chaude surtout. Le soir, lorsque le gaz y est allumé, elle est supportable. L'ordre est donné, pour nous mieux surveiller la nuit sans doute, de n'éteindre le gaz qu'au jour.

Le gardien seul a la clé du bec. Le lendemain matin, visite du procureur Henri Didier, un républicain à la façon de Jules Favre. Il est accompagné du directeur Fontaine, ex-sous-off de zouaves devenu guichetier.

Tous deux assez polis, me demandent si je n'ai rien à réclamer.

- *Je réclame que vous me mettiez en liberté ou-que vous me laissiez tranquille, voilà tout.*
- *Monsieur, comme vous je suis républicain, me dit le procureur Didier.*
- *Tant pis pour la République.*

Ces messieurs se retirent et vont continuer leur tournée.

Ils me paraissent être reçus partout de la même manière car les portes s'ouvrent et se referment avec la même rapidité, et je les entends bientôt repasser devant ma cellule, la première près de l'escalier.

Bien que-je sois au secret, ma femme peut me faire parvenir, avec quelques provisions, un fragment de journal qui me donne des renseignements intéressants.

Le plébiscite avait donné 321.000 oui, pour le maintien de la *Défense*, contre 54.000 non. Ce qui donne un maximum de 380.000 votants. Or, Paris en compte ordinairement 450.000. Soldats, mobiles et campagnards réfugiés à Paris, doivent bien former un contingent électoral supplémentaire de 150.000. Il y a donc eu plus de deux cent mille abstentions c'est-à-dire deux cent mille citoyens trouvant cette nouvelle comédie plébiscitaire, plagiat misérable de celle donnée récemment par l'Empire, vraiment trop écœurante pour y prendre part.

Aussitôt sa situation légalement consacrée, la *Défense* n'avait rien eu de plus pressé que de trahir la parole librement donnée et garantie par les citoyens Dorian, Tamisier, chef d'état-major de la garde nationale, et Edmond Adam, successeur de Kératry comme préfet de police. Des mandats d'amener ont donc été lancés contre les citoyens Blanqui, Millière, G. Flourens, Jaclard, Vermorel, Félix Pyat, G. Lefrançais, Eudes, Levraud, Tridon, Ranvier, Razoua, Tibaldi, Vallès, Goupil, Pillot, Vésinier, Régère, Maurice Joly, Cyrille, Bauer et Génard.

Blanqui, Millière, Flourens, Levraud, Vallès, Régère ont pu échapper à l'arrestation préventive. Flourens est gardé par ses tirailleurs qui ont juré de ne pas le laisser prendre.

Seul des gens du gouvernement, Edmond Adam, a préféré se démettre de ses fonctions plutôt que de mentir à la promesse jurée.

(1) Titre de l'extrait choisit par *Anti.mythes*.

On l'a remplacé par un de ces avocats faméliques toujours en quête de quelques gueuserie légale, le sieur Cresson.

Il est avec nous un citoyen que nul ne connaît - le citoyen Génard - capitaine d'habillement dans le bataillon de Ranvier, et qui a joué un rôle absolument passif dans l'affaire. Nous ne comprenons guère sa présence parmi nous, à moins que...

Belleville, La Villette et Montmartre ont témoigné de leur sympathie pour le 31 octobre et ont affirmé leur solidarité en élisant Ranvier, comme maire, Flourens, Millière et Lefrançais comme adjoints au XXème arrondissement. Delescluze est nommé maire du XIXème; Jaclard est élu adjoint au XVIIIème.

Comme toute la municipalité élue du vingtième est en prison ou en fuite, l'Hôtel-de-ville, marchant toujours dans les savates de l'Empire, s'est empressé de nommer d'office une commission municipale, et de prétendus républicains de Belleville n'ont pas eu honte d'accepter d'en faire partie.

Gustave LEFRANÇAIS.
